

La construction d'un atelier relais en projet

La Communauté de communes du Pays Sud-Gâtine (CDCPSG) s'est réunie à la salle des fêtes de Soutiers, mercredi. Éric Cathelineau, maire de la commune, a évoqué la rénovation de la dite salle et les futurs travaux d'aménagement de sécurisation du bourg. Avant d'évoquer la démission de Yannick Motard, conseiller communautaire de Verruyes, pour des raisons d'ordres professionnels.

Atelier relais : Pascal Olivier poursuit avec le lancement du dossier de consultation des entreprises pour le projet de construction d'un nouvel

atelier relais : « Les deux ateliers relais que nous possédions ont été vendus dans l'été. Nous avons les fonds pour financer le n°3. Le Conseil avait délibéré en décembre 2015 pour la réalisation d'un nouvel atelier relais. En mars 2016, un bureau d'études a été retenu. En mai 2016, nous avons validé l'esquisse. Aujourd'hui, il est proposé de valider le projet de construction, de valider les heures d'insertion sociale et le dossier de consultation des entreprises... »

Le bien a été vendu au prix de 390 000 €. Après remboursement

anticipé du capital restant dû, le solde de la vente est de 333 574,79 €. Le nouveau projet s'élèverait à 541 276,00 €. Après déduction des subventions, il resterait à la charge de la Communauté de communes 108 255,20 €. Pascal Olivier précise : « Il n'y aura pas d'emprunt pour financer ce nouvel atelier, un autofinancement de 20 % du projet, intéressant pour la Communauté de communes et le territoire. »

Taxe d'habitation : Le Conseil décide le maintien des taux d'abattement de la CDCPSG.

